



Comité préparatoire de la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement

Deuxième session

Discussion interactive 1

Mobilisation des ressources nationales

New York, le 4 décembre 2024

Déclaration de la Suisse

V 2.12.2024

Monsieur le Président OU Madame la Présidente,

Permettez-moi de souligner deux points :

Tout d'abord, nous nous félicitons que la note relative aux éléments reconnaisse l'impact négatif de la corruption et aborde cette question à la fois de manière transversale et en formulant des mesures spécifiques. Nous sommes particulièrement favorables aux dispositions visant à renforcer la transparence et la responsabilité en matière d'allocation budgétaire, de politique fiscale, de collecte des recettes, de dépenses et de marchés publics, et confirmons la nécessité de développer la surveillance financière, notamment en préservant l'indépendance des parlements et des institutions supérieures de contrôle des finances publiques. Nous estimons que la définition d'un futur cadre de financement du développement devrait insister sur l'importance du recrutement au mérite et de l'intégrité du personnel du service public, et rappeler le rôle des médias indépendants et un espace civique ouvert. Les sections consacrées au financement de la lutte contre le changement climatique et au commerce des minerais et produits de base essentiels devraient davantage évoquer le risque de corruption.

Deuxièmement, la note relative aux éléments fait état de la nécessité de rendre encore plus durables et transparentes les pratiques en matière de recouvrement et de restitution des avoirs, notamment au moyen d'approches novatrices, ce dont nous nous félicitons. Permettez-moi de rappeler que le programme d'action d'Addis-Abeba a posé les bases du développement des bonnes pratiques en matière de restitution des avoirs. Au cours des dix dernières années, nous avons constaté des progrès significatifs dans ce domaine, qui se poursuivront avec la quatrième réunion d'experts sur le recouvrement des avoirs et le développement durable, prévue la semaine prochaine à Addis-Abeba. Nous pensons que le nouveau document final sur le financement du développement devrait réitérer l'importance de pratiques de restitution transparentes, responsables et efficaces, qui garantissent que les avoirs recouvrés bénéficieront aux populations des pays d'origine. Il faudra pour cela mettre en place des mécanismes de suivi solides et s'assurer la participation de la société civile.

En conclusion, la Suisse s'est engagée à renforcer les normes internationales pour lutter contre la corruption et faciliter le recouvrement des avoirs. À ce jour, elle a restitué plus de 2 milliards de dollars d'avoirs et a lancé diverses initiatives, telles que les processus de Lausanne et d'Addis, pour favoriser la coopération multilatérale en matière de recouvrement d'actifs d'origine illicite. Plusieurs autres dispositifs, dont la série d'actions du Forum mondial sur le recouvrement d'avoirs (GFAR Actions Series), apportent une contribution essentielle à la résolution des problèmes rencontrés. Toute initiative supplémentaire devrait donc s'appuyer sur les structures existantes.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. Chairman OU Madam Chair,

Let me highlight two points:

First, we welcome that the elements paper recognizes the negative impact of corruption, both as a cross-cutting issue as well as with specific measures across the document. We support in particular the measures to enhance transparency and accountability in budget allocation, tax policy, revenue collection, expenditure and public procurement, as well as the need to reinforce financial oversight, including through safeguarding the independence of Parliaments and Supreme Audit Institutions. We believe that a future financing for development framework should also refer to the importance of integrity and merit-based recruiting in public service, an open civic space and independent media. More attention to corruption risks is needed in the sections on climate finance and trade in critical minerals and commodities.

Second, we welcome the reference to enhance sustainable and transparent asset recovery and return practices, including through innovative approaches. Let me recall that it was the Addis Ababa Action Agenda which set an important foundation for the development of good practices on asset return. Over the last 10 years, we have seen significant progress in this field, which will be cultivated further during next week's fourth expert meeting on asset return and sustainable development taking place in Addis Ababa. We believe that the new FfD outcome document should reiterate the importance of transparent, accountable and efficient return practices, making sure that asset returns benefit the populations of the countries of origin. Robust monitoring mechanisms and civil society involvement are key in this regard.

To conclude, Switzerland is committed to strengthening international standards to combat corruption and facilitate the recovery of assets. Switzerland has returned more than USD 2 billion of assets to date and has launched various initiatives to promote multilateral cooperation in the fight against illicitly acquired assets, such as the Lausanne and the Addis Process. Several other platforms, such as the GfAR Action Series also play an essential role in resolving challenges related to asset recovery. Any effort in this domain should build on these existing platforms.

I thank you.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny